

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS110

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 13

Supprimer l'alinéa 99.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'un alinéa qui prévoit l'abrogation d'articles qui font en réalité l'objet d'une réécriture dans le cadre de l'article 13.